



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**JULIEN DENORMANDIE RELANCE LA DYNAMIQUE
DES ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION POUR
UNE MEILLEURE REPARTITION DE LA VALEUR LE
LONG DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET CONFIE UNE
MISSION A SERGE PAPIN**

A Paris, le 15 octobre 2020

Julien Denormandie a réuni ce jour l'ensemble des représentants de la chaîne alimentaire et a présenté sa feuille de route et méthode pour obtenir une meilleure répartition de la valeur le long de la chaîne alimentaire, deux ans après la loi dite « EGalim ». La méthode présentée s'articule autour du triptyque « confiance, exigence, transparence ». Afin de renforcer la mise en œuvre de la loi EGalim, le ministre a confié à Serge Papin une mission relative à la répartition de la valeur dans les filières agroalimentaires.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a réuni ce jour les représentants de la production agricole, de la transformation et de la distribution afin de relancer la dynamique pour une meilleure répartition de la valeur le long de la chaîne alimentaire, dynamique qui avait su se mettre en place pendant les Etats généraux de l'alimentation, en particulier au sein de l'atelier 5, présidé par Serge Papin. En effet, si la loi EGalim a su créer un nouvel état d'esprit et permis de rehausser le prix payé au producteur dans certaines filières comme le lait, cette situation doit être amplifiée et les résultats consolidés. La méthode présentée par le ministre est construite sur un triptyque :

- la confiance dans les acteurs qui proposent des prix solidaire vis-à-vis de l'amont agricole. Le caractère vital de prix justes pour l'avenir de l'agriculture a été rappelé par le ministre, et ce, à tous les niveaux, distributeurs comme industriels ;
- l'exigence dans l'obtention de résultats ;
- la transparence dans les actions et les marges de chacun.

Pour une meilleure répartition de la valeur le long de la chaîne alimentaire, le Ministre, avec sa collègue Agnès Pannier-Runacher confie **une mission d'intérêt général confiée à Serge Papin pour renforcer la mise en œuvre de la loi EGalim**

A partir des conclusions de l'atelier 5 des Etats Généraux de l'Alimentation qu'il avait présidés avec succès, Serge Papin travaillera dans un rôle de médiateur et de conciliateur, à :

- créer un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes afin de consolider le consensus autour de la nécessité de mieux rémunérer la chaîne de valeur agricole ;
- dresser un bilan de la loi et identifier au niveau des négociations commerciales entre les différents maillons, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas ;
- repérer les bonnes pratiques, nationales ou locales et réfléchir à leurs conditions de diffusion ;
- établir des pistes d'amélioration opérationnelles.

Il portera une attention particulière à la nature des contrats mis en place, l'utilisation des indicateurs de prix et de coûts de production aujourd'hui définis par la quasi-totalité des interprofessions et la mobilisation de la médiation.

Par ailleurs, il rappelle les objectifs du plan de relance agricole qui renforce cette meilleure répartition de la création de valeur impulsée par la loi EGalim

La formation des organisations de producteurs à la négociation collective est un élément pivot pour renforcer leur poids dans les négociations commerciales. Plusieurs autres mesures soutiennent les filières de production dans leur transition agro-écologique, autre levier efficace pour créer de la valeur au bénéfice des producteurs, tout en améliorant l'adéquation offre/demande vis-à-vis des consommateurs. C'est le cas par exemple du crédit d'impôt pour les exploitations labellisées « Haute valeur environnementale », de la « prime à la conversion » des agroéquipements soutenant financièrement les agriculteurs pour qu'ils se dotent d'agroéquipements moins gourmands en ressources et intrants, du « bon bilan carbone » permettant aux agriculteurs d'obtenir des propositions d'amélioration, ou encore du programme « plantons des haies » pour renforcer la biodiversité autour des cultures. Enfin plusieurs mesures du plan de relance visant à la modernisation des exploitations et la structuration des filières participent également de cette création de valeur le long des filières de production.

Julien Denormandie : « *La mission que j'ai confié à Serge Papin, en lien avec ma collègue Agnès Pannier-Runacher, est fondamentale car il s'agit de consolider l'esprit des Etats Généraux de l'Alimentation qui avait abouti à un consensus collectif pour une meilleure répartition de la valeur au profit de l'amont agricole. C'est une priorité absolue pour moi si nous voulons atteindre l'objectif de souveraineté alimentaire que nous nous sommes fixé. Cette réunion avec l'ensemble des acteurs, de l'amont à l'aval, a permis de rappeler cet objectif commun de meilleure répartition de la valeur au service de nos agriculteurs et de travailler sur les moyens que nous mettons en œuvre collectivement pour l'atteindre. Le plan de relance y contribue largement* ».

- Plus de détails sur les mesures du plan de relance dans [le dossier de présentation](#) ainsi que [les fiches mesures en ligne](#)

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tel : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tel : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis, rue de Varenne
75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Min_Agriculture